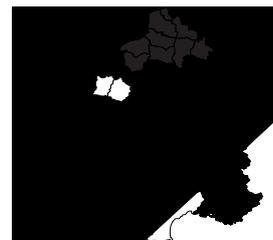


Sarthe et Mayenne



Si la Sarthe est historiquement une région plus industrielle que la Mayenne, plus rurale, les débouchés et les perspectives des habitants des deux départements se trouvent encore souvent du côté d'Angers, de Nantes ou de Paris.

Sarthe et Mayenne ne manquent pour autant pas d'atouts et d'initiatives en faveur des personnes sourdes, notamment dans le domaine de la communication, la Sarthe étant le siège du célèbre "Echo Magazine" et la Mayenne celui du non moins utile "Info-Fax".

Des initiatives qui feront peut-être des petits dans le département...

SARTHE

Nb d'habitants (2002) : 529 850
Nb de naissances (2002) : 6 680

MAYENNE

Nb d'habitants (2002) : 285 340
Nb de naissances (2002) : 3900

Dépistage et diagnostic

Le dépistage systématique n'est mis en place dans aucun des deux départements et seuls les enfants dits "à risques" bénéficient d'une attention particulière. Si le centre hospitalier du Mans est en mesure de réaliser les diagnostics, les enfants de Mayenne doivent être dirigés vers des services des départements voisins. Au vu des quelques chiffres obtenus, il est vraisemblable que beaucoup de diagnostics ne soient pas aussi précoces qu'ils devraient l'être.

Sarthe

Dépistage et diagnostic

Aucun dépistage à la naissance n'est réalisé de manière systématique, sauf si des cas de surdité sont déjà présents dans la famille.

Les enfants "à risques" qui sont en réanimation néonatale au centre hospitalier du Mans sont systématiquement testés avant leur sortie : une recherche des oto-émissions acoustiques (OEA) est réalisée par les puéricultrices du service. En cas d'absence de réponse au test, l'enfant est revu par le médecin ORL, de même que pour certaines pathologies.

Un dépistage est réalisé au cours de la dernière année de maternelle, dans le cadre de la médecine scolaire, par une audiométrie subjective.

Les médecins traitants, les pédiatres, les médecins de PMI sont attentifs au

problème de surdité de l'enfant et adressent en ORL dès le moindre doute. Un certain nombre utilisent les jouets sonores et pour certains l'audiométrie subjective.

La majorité des enfants est donc adressée aux médecins ORL du secteur public ou privé, qui orientent ensuite les enfants en fonction de leurs besoins. Les examens pratiqués dans ce cadre sont les oto-émissions, les PEA et l'audiométrie subjective.

Sur les 300 enfants testés chaque année par le service de réanimation néonatale, un ou deux diagnostic de surdité sont réalisés en moyenne.

lorsqu'un diagnostic de surdité a été posé dès le plus jeune âge, le suivi peut être assuré par des orthophonistes en libéral ou par le CAMSP du Mans.

*Centre Hospitalier du Mans - CAMSP
Dr Maryse Morice - Chef Dpt Tête et Cou
194 av. Rubillard 72000 Le Mans
Tél. 02 43 43 24 34*

Mayenne

Dépistage

les "Bébés à Risque" (prématurité, malformations ou antécédents de surdité dans la famille) de la Mayenne sont suivis dans le cadre du Réseau Grandir Ensemble des Pays de la Loire (dont le responsable régional est le Dr Alain Beucher), et le bilan systématique est fait essentiellement, soit au CAMSP à Angers, soit par les médecins référents hospitaliers de l'hôpital de Laval.

Des consultations de nourrissons sont assurées par les médecins de PMI dans les antennes solidarités réparties sur l'ensemble du département. Lors de ces visites et dans le cadre de l'examen du 9^{ème} mois, les enfants sont soumis à un test auditif (test Borel ou test des jouets sonores).

Au niveau des écoles, l'ensemble des enfants inscrits en moyenne section d'école maternelle (à 4 ans environ) bénéficient d'un dépistage auditif (voix chuchotée et audiotesteur). En 2004-2005, 3 382 enfants ont bénéficié de ce dépistage et d'une visite médicale. Si des difficultés auditives sont repérées, l'enfant est alors orienté vers un spécialiste par le médecin de PMI.

Diagnostic

Il n'existe pas de centre pédiatrique référent en Mayenne. Les enfants ayant besoin d'une évaluation auditive et d'une approche diagnostique sont orientés par le service ORL du CH de Laval et les ORL libéraux soit vers :

■ Le CAMSP Polyvalent Départemental du Maine et Loire à Angers.
Médecin : Dr Beucher

■ Le CAMSP Farandole de Fougères qui se trouve à 40 km de Laval.
Médecin ORL : Dr Cornudet

■ Plus rarement, vers le CAMSP du Mans.

Quelques enfants sont dépistés plus tardivement. En 2004, un diagnostic de surdité bilatérale profonde a été posé au CAMSP de Laval sur un enfant de 5 ans. En 2005, un enfant de 2 ans et demi a été diagnostiqué avec une surdité bilatérale profonde (la surdité représente 1% à 2% des diagnostics effectués au Camsp de Laval).

CAMSP polyvalent de Mayenne

30 rue du Mans 53000 Laval

Dir. : M. Lavanant

Neuro-pédiatre : Dr Bretaudeau

Tél. 02 43 58 00 70 - Fax. 02 43 58 10 54

Courriel : camsp-mayenne@wanadoo.fr

CAMSP "Farandole"

8 rue Anne Boivent 35301 Fougères

Tél. 02 99 94 86 73

@ : camsp-farandole@leparc.asso.fr

CAMSP Polyvalent Départemental

Centre Robert Debré - CHU

49033 Angers Cedex 01

Médecin dir. : Dr Alain Beucher, pédiatre

Tél. 02 41 73 87 13

Implants cochléaires

Les enfants de la Mayenne peuvent être implantés par l'Unité d'Implant Cochléaire d'Angers (avec l'équipe de Rennes et de Tours). Il y a plus de 10 ans a été crée le GERICO (Groupe d'Etude et de Recherche des Implants Cochléaires de l'Ouest), regroupant la région Bretagne (Rennes, Brest et Saint Brieuc) la région Centre (Tours) la région Poitou-Charente (Poitiers) et la région Pays de la Loire (Nantes et Angers).

Information sur le bruit et le langage

Des campagnes d'information et de sensibilisation sur le bruit ont eu lieu dans le département :

■ en 2002/2003, une campagne de prévention sur les dangers de la musique amplifiée auprès d'adolescents a été menée, notamment lors de la Journée Nationale de l'Audition (dons de bouchons d'oreille...)

■ en 2004 : le Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) a mis à disposition de l'ensemble des enseignants une valise pédagogique nommée "Le bruit, les sons et l'audition" réalisée dans le cadre d'un groupe de travail impliquant la DDASS, la médecine scolaire, le SSEFIS, et l'Inspection Académique.

■ 2005/2006 : la valise pédagogique a été révisée. Un plan régional sur les musiques amplifiées à l'intention des jeunes adultes et des adolescents a été mis en chantier.

En ce qui concerne le développement du langage de l'enfant, des actions ont également été menées :

■ Le SSEFIS est intervenu au sein de l'IUFM et des établissements concernés ou demandeurs pour expliquer les conséquences de la surdité sur le développement du langage et donner une information sur les troubles sévères du langage.

Information auprès des CAMSP

A la suite d'une réunion régionale de l'ANECAMPS (Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico Sociale Précoce) à Angers en octobre 2004, un document de synthèse a été diffusé à tous les CAMSP de la

région. Il porte sur le diagnostic précoce, son retentissement sur les parents, les modalités de l'intervention du CAMPS ORL et les indications de prise en charge.

Scolarisation

Les deux départements disposent chacun d'un SSEFIS chargé d'assurer le suivi des enfants en intégration individuelle ou en CLIS. Il semble que l'intégration individuelle soit majoritaire et que la seule aide humaine proposée en classe soit l'auxiliaire de vie scolaire.

Les deux SSEFIS sont amenés à s'intéresser à une nouvelle population d'enfants handicapés : les enfants ayant des troubles du langage, mais y répondent de manière différente.

ENQUÊTE RÉALISÉE PAR FRANÇOISE TRIMOREAU-MADEC

Sarthe

A l'origine, il n'existait en Sarthe qu'un seul centre de soins pour enfants déficients auditifs et visuels, annexé à une école du Mans, l'école Marceau. Le directeur de l'école Marceau 2 était aussi directeur du centre de soins.

Le pôle surdité de l'Education nationale

Le dispositif mis en place se compose de l'école maternelle Julien Pesche, d'une école élémentaire - l'école Marceau - et du collège Ambroise Paré. Les enfants déficients auditifs inscrits dans les CLIS 2 de l'école Marceau sont, en fonction de leurs possibilités, intégrés dans les classes ordinaires de l'école. Certains totalement, d'autres pour certaines activités.

Ces trois établissements scolaires se trouvent au voisinage immédiat les uns des autres, et à proximité également du SSEFIS qui assure le soutien des enfants intégrés.

Le SSEFIS Longueur d'Ondes

Il a été créé en 1992 et comptait alors trois professeurs de sourds. Il fait partie d'un ensemble de quatre services d'éducation spéciale gérés par l'asso-

ciation APAJH. C'est la seule structure de prise en charge d'enfants déficients auditifs dans le département.

Projet linguistique, thérapeutique et éducatif
En collaboration avec la famille, un projet global et individualisé centré sur les besoins de l'enfant est élaboré par l'équipe du SSEFIS. Une sensibilisation à la Langue des signes est proposée pour certains enfants, mais elle n'est jamais imposée.

Les séances ont lieu à l'école ou dans les locaux du SSEFIS. Les séances à domicile sont peu pratiquées, bien qu'elles soient envisageables dans leur principe. Le suivi orthophonique est assuré soit par l'orthophoniste du SSEFIS, soit par des orthophonistes libérales dans le cadre d'accords avec le service.

En matière de scolarisation, la difficulté réside parfois dans le manque de formation des enseignants qui accueillent les jeunes en dehors des CLIS, mais cette formation étant du ressort de l'Education nationale, la sensibilisation faite par le SSEFIS ne peut remplacer un travail qui pourrait être réalisé en amont, lors de la formation initiale.

Activités collectives

Au-delà des prises en charge individuelles, le SSEFIS propose différentes activités collectives : un atelier de contes en LSF hebdomadaire, un repas commun par semaine pour les enfants scolarisés dans le pôle surdité, une activité poney hebdomadaire, des rencontres le samedi matin pour les plus grands et, pour des jeunes adultes sortis du SSEFIS, des sorties ponctuelles (visite du musée de l'automobile...).

Un atelier de musicothérapie a été mis en place tout au long de l'année 2004-2005, et le SSEFIS a organisé un stage de préparation à l'AFPS, co-animé par la Croix-Rouge et par l'éducatrice scolaire du SSEFIS.

Aides humaines et techniques

Aucun élève sarthois ne bénéficie actuellement de la présence en classe d'un interprète LSF ou d'un codeur en LPC. En revanche certains sont accompagnés en classe par un AVS formé à la communication avec l'enfant sourd.

Le SSEFIS peut prêter aux élèves qu'il suit un système HF à l'essai. Si celui-ci est concluant, un dossier de demande de prêt par l'Education

Mode de scolarité des enfants suivis par le SSEFIS Longueur d'Ondes en 2004/2005

	CLIS 2 Ecole Marceau	Collège Ambroise Paré	Intégration Individuelle	Apprentissage
Nb de personnes suivies	4	5	13 dont : • 7 en maternelle et élémentaire • 3 en collège • 3 en Lycée Prof ^{el}	3

Mayenne

nationale est déposé auprès du CRIS, (Centre de Ressources pour l'Intégration Scolaire), émanation, dans la Sarthe, du dispositif Handiscol.

Enfants à troubles spécifiques

Le SSEFIS ne prend pas actuellement en charge d'enfants ayant des troubles spécifiques du langage oral et écrit. La volonté de différencier les deux populations étant présente, un quatrième SESSAD, destiné à accueillir des enfants présentant des troubles du langage, vient d'ouvrir. Ce projet a été agréé et vient d'obtenir une autorisation de fonctionnement pour 10 enfants. Il s'adresse à des enfants présentant des troubles du langage oral et écrit spécifiques, (c'est-à-dire dûment diagnostiqués par un Centre de référence) et sévères.

*Ecole Marceau
SSEFIS APAJH
52 rue du Puits de la Chaîne
72000 Le Mans
Directeur : M. Ribot
Tél./Fax. 02 43 28 66 30*

Dans ce département rural où la scolarisation des enfants dès l'âge de deux ans est très importante, l'intégration individuelle va presque de soi.

Le SSEFIS

Il fut créé en 1987 par le Comité APAJH de Mayenne, un an après la création d'une CLIS 2 à l'école Alain. L'agrément est de 20 places pour les enfants déficients auditifs (3-20 ans).

L'orientation en CLIS 2, si elle s'avère parfois nécessaire, a lieu pour un temps déterminé par le projet personnalisé de scolarisation de l'enfant (intégration d'indication). Cette scolarisation correspond à des moments "charnières" dans le cursus scolaire (CP par exemple), avec le souci permanent de mettre en place des passerelles intégratives dans les classes ordinaires de l'école en augmentant le temps d'intégration. L'objectif étant que l'élève puisse être en intégration totale en fin d'école élémentaire pour aborder le collège.

Le suivi orthophonique se fait exclusivement sur le temps scolaire, afin de ne pas alourdir la semaine de travail des élèves (conformément aux circulaires). Le suivi éducatif peut être fait hors temps scolaire quand l'objectif est d'organiser des rencontres (ateliers manuels, séances de cinéma, visites culturelles...). L'objectif du suivi éducatif étant avant tout de permettre un accès à la culture "sociale".

Le poste de l'éducateur a été créé en janvier 2005 et est passé à temps plein au 1^{er} septembre 2005.

L'équipe

Le SSEFIS a mis en place un conventionnement avec des praticiens extérieurs (médecin ORL, généralistes, audioprothésistes, neuropsychologues) pour la réalisation de bilans annuels complétés par les bilans des professionnels du service. L'agrément est de 20 places pour les D.A. (3-20 ans), et depuis le 1^{er} septembre 2005, de 10 places pour les TCL.

Le plateau technique est le même pour les enfants DA et pour les enfants porteurs de TCL. Il n'existe pas de poste dédié à l'une ou l'autre des pathologies, notamment par volonté de ne pas spécialiser les orthophonistes. Les enfants TCL bénéficient d'un bilan neuropsychologique par an.

Personnel de l'Ecole Alain SSEFIS APAJH

- 1 directeur enseignant CAPSAIS à 1/4 temps (parallèlement enseignant à temps plein de la CLIS 2)
- 4 orthophonistes (actuellement 2,75 ETP)
- 1 psychologue (actuellement 0,4 ETP)
- 1 secrétaire comptable à temps plein
- 1 éducatrice à temps plein

Un projet oraliste

Le projet est exclusivement oraliste (le LPC et les gestes Borel-Maisonny sont utilisés comme outils et aides didactiques). L'équipe du SSEFIS-APAJH 53 a développé des outils permettant d'améliorer la collaboration avec les différents partenaires de l'intégration : il s'agit de grilles mettant en

parallèle les compétences scolaires et les compétences transversales visées à chaque niveau de cycle, ainsi que les aménagements pédagogiques nécessaires. Les objectifs définis comme prioritaires par l'équipe sont mis en

Scolarité des enfants suivis par le SSEFIS de Mayenne au 1^{er} septembre 2005

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée
Nombre de personnes suivies	1	10	10	2

exercer et travaillés de façon à être évalués en fin de trimestre en réunion de synthèse avec l'équipe enseignante.

Aides humaines

Il n'y a pas de codeur présent sur le département, mais l'Education nationale nomme des AVS, à la demande des écoles, auprès d'élèves en complémentarité avec les interventions du SSEFIS.

Les AVS peuvent intervenir pour une aide de prise de notes, pour expliquer les consignes orales ou le vocabulaire (*in situ*) ou pour reformuler avec le support du LPC.

L'inspection AIS du département ainsi que les directeurs des 5 SESSAD de la Mayenne interviennent à l'IUFM dans le cadre du Plan Académique de Formation.

Orientation professionnelle

Après la 3^{ème}, il n'est pas rare de voir certains jeunes déficients auditifs orientés vers des structures extra-départementales (Kerveiza à Rennes, Charlotte Blouin à Angers...) pour suivre leur scolarité en fonction des options choisies.

Le SSEFIS a dans le passé suivi des apprentis, mais ce n'est plus le cas actuellement du fait de la mise en place par le Centre de Formation par Apprentissage (CFA) des trois villes d'un dispositif d'accompagnement des personnes handicapées.

Accueil d'enfants avec TCL

Le SSEFIS accueille depuis 2002, à la suite du rapport Ringard, des enfants porteurs de troubles complexes du langage (TCL).

Depuis le 1^{er} septembre 2005, le SSEFIS bénéficie d'un agrément de 10 places.

En raison de la lourdeur de la prise en charge (4 séances d'orthophonie, 1 suivi psychologique et 1 suivi éducatif si nécessaire/semaine), il semble à

l'équipe du SSEFIS qu'une scolarisation d'indication est préférable à une intégration de proximité. Ces enfants sont donc scolarisés dans la CLIS 2 et, depuis la rentrée de septembre 2005, dans un regroupement TSL implanté à l'Ecole Alain, ainsi que dans un collège de Laval (cursus adapté pour dyslexiques).

En partenariat avec tous les acteurs locaux (Education nationale, DDASS, associations de parents...) une réflexion est menée sur le plan départemental pour créer un parcours scolaire personnalisé de prise en charge évolutive des TCL.

Ecole Alain - SSEFIS APAJH
27 rue de l'Abbé Angot
53000 Laval
Directeur : M. Vannier
Tél./Fax. 02 43 53 86 69
Courriel : ssefis53@9online.fr

Maison départementale du handicap

La loi du 11 février 2005 prévoit la création de Maisons Départementales du Handicap destinées à être le "guichet unique" auprès duquel toute personne handicapée pourra être accueillie, informée et conseillée. Un interlocuteur unique doit prendre en charge les démarches et une commission doit être constituée, qui assurera les missions dévolues aujourd'hui aux CDES et aux COTOREP par exemple. Ce dispositif doit entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2006.

Sur le terrain, la transition va être plus progressive. En Mayenne, le travail avance puisque la composition de la commission départementale des droits et de l'autonomie est sur le point d'être finalisée. Le regroupement des moyens humains et matériel sur un site unique est en cours, mais le site définitif reste à trouver. Les interlocuteurs traditionnels (CDES, COTOREP...) seront donc toujours sollicités, mais tout sera fait pour que la transition se fasse en douceur, sans augmentation des délais pour les familles.

En Sarthe, un lieu d'accueil provisoire ouvrira ses portes au 02 janvier 2006. Il permettra de guider et conseiller le public pour les démarches en direction des différentes institutions, en attendant le déménagement vers le site définitif qui est en cours de construction dans la zone d'activité du Pied Sec au Mans. L'ouverture définitive est prévue au 1^{er} juin 2006.

Maison Départementale du Handicap de la Sarthe (site provisoire)
Directeur : M. Lacampagne
15 rue Gougeard 72000 Le Mans
T. 02 43 54 11 90 / F. 02 43 54 11 94
Courriel : mdph.sarthe@cg72.fr
Adresse postale :
MDH - Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 09

Emploi

Si le taux de chômage en Sarthe est de 2 points inférieur à la moyenne nationale, cette situation se dégrade. Les emplois salariés sont en cours de diminution et le développement du secteur tertiaire ne compense pas les emplois perdus dans l'industrie.

Malgré la présence du Cap Emploi, l'offre de service de la Sarthe et la Mayenne en direction des sourds et malentendants est peu développée, et les demandeurs d'emploi s'orientent à terme plutôt vers Nantes ou Paris.

Pays de la Loire

Itinéraires Déficiants Sensoriels des Pays de la Loire

Cette structure a pour but de répondre à toutes les demandes concernant la formation professionnelle et l'insertion en milieu ordinaire de travail, à l'échelle de la région des Pays de la Loire. L'objectif est de mettre à disposition des moyen spécifiques pour favoriser l'intégration ou déclencher des interventions permettant de répondre à toutes les difficultés qui surviennent du fait de déficiences sensorielles.

Les missions du Centre de Ressources sont les suivantes :

- être un lieu d'information permanente
- être un lieu d'identification des ressources disponibles et d'orientation vers les pôles de compétences
- être un lieu d'étude des besoins liés à l'insertion professionnelle
- aide à l'aménagement des situations de travail
- organisation de sessions d'information/sensibilisation à la déficience sensorielle.

Itinéraires Déficiants Sensoriels

51 rue du Vallon 49000 Angers

Conseillères techniques Déficience

Auditive : Mmes Dominique Daniel et

Geneviève Pottier

N° vert : 0 800 812 353 - Fax. 02 41 35 06 71

@ : [itineraires.deficients.sensoriels@](mailto:itineraires.deficients.sensoriels@unimedia.fr)

unimedia.fr

SACOM

L'équipe est composée de 8 personnes regroupant codeurs, interprètes, professeurs spécialisés et administration, et intervient en Maine et Loire, en Sarthe et en Mayenne.

Le SACOM propose des prestations d'appui ponctuel : interprétariat en LSF, codage LPC, prise de notes... Il répond également à des missions d'appui spécifique long : suivi de formation (diplômante ou pas), soutien pédagogique au cours de ces formations etc., au sein du milieu professionnel. Les prescripteurs sont l'ANPE, le Cap Emploi, le réseau jeune - PAIO, mission locale - le référent d'apprentissage, le chargé de mission de l'Université ou le chargé de mission "maintien dans l'emploi" du département. Les besoins sont évalués en partenariat avec le prescripteur, l'organisme de formation, le bénéficiaire et le SACOM.

Créé en 2002, le S.A.Com (Service d'Aide à la Communication) est un service détaché du Centre Charlotte Blouin. Initialement financé par l'Agefiph, il bénéficie depuis 2005 d'un co-financement Agefiph-FSE (Fonds social Européen).

SACOM

Centre Charlotte Blouin

51 rue du Vallon 49000 Angers

Tél. 01 41 73 04 60 - Fax. 02 41 35 06 71

Courriel : sacom@charlotte-blouin.com

Activité de l'Agefiph au bénéfice des déficients auditifs - 2004

Mesure/Nbre bénéficiaires	Mayenne	Sarthe
Prime insertion employeur & PH	6	18
Prime insertion employeur	4	16
Prime insertion PH	5	12
Aide créateur d'activité	0	1
Action pré-qualif./qualif.	3	0
Matériel informatique	1	0
Prothèse auditive	14	19
Accessibilité poste travail	0	2
Bilan de compétence	0	1
Prime insertion apprentissage	0	6
Total	33	75

Sarthe

ANPE Le Mans "Miroir"

Les déficients auditifs représentent un très faible pourcentage de la population reçue par l'ANPE, et ceux qui s'adressent à elle cumulent souvent une déficience auditive avec un très faible niveau de qualification ou des problèmes sociaux et familiaux.

Cependant, un agent de l'ANPE "Miroir" a souhaité développer à titre personnel des compétences en Langue des Signes. Grâce à un financement de la Mutuelle Préviade et à un apport personnel, Mme Bellanger a ainsi appris la LSF durant 3 ans à l'association SITCOM. Depuis 2002, 7 à 8 personnes ont ainsi pu être reçues directement à l'ANPE pour un entretien et des conseils. Une grande partie du travail consiste à sensibiliser les entreprises afin de casser les représentations négatives liées à la surdit , mais cette activité très chronophage n'est pas toujours porteuse de résultats.

ANPE Le Mans "Miroir"

46 rue Miroir

72100 Le Mans

Tél. 02 43 41 54 50

Fax. 02 43 78 07 51

Courriel : c.bellanger@anpe.fr

Cap Emploi

Le principal obstacle identifié par le Cap Emploi est commun aux sourds et aux entendants, à savoir le manque de qualification. Les personnes sourdes plus diplômées semblent avoir moins de difficultés à trouver un emploi. En 2004, le Cap Emploi a ainsi :

- trouvé une formation en infographie
- orienté un jeune vers le secteur de l'aéronautique
- proposé une formation en informatique
- proposé une formation de conducteur d'engin dans le secteur du BTP.

Tous les sourds reçus par le Cap Emploi en 2004 étaient oralistes.

Cap Emploi Sarthe

11 rue de Pied-Sec

72000 Le Mans

Tél. 02 43 50 07 80

Courriel : capemploi72@wanadoo.fr

Mayenne

Cap Emploi

8 personnes sourdes sont suivies par le Cap Emploi pour des recherches de CDI et de formation professionnelle.

Les profils des personnes suivies sont très variés :

- 3 personnes entre 45 et 55 ans n'ayant pas de formation spécifique. En règle générale, ce sont des femmes qui se sont arrêtées de travailler pour élever leurs enfants et qui recherchent ensuite un emploi dans différents domaines : production, bâtiment, nettoyage...
- 2 personnes plus jeunes sont actuellement en emploi (contrat CDD)
- 2 personnes sont en recherche de formation : l'une d'entre elles vient de commencer une formation (préparation au diplôme CAP petite enfance) qu'elle passera en candidat libre, l'autre possède un Brevet de Technicien Collaborateur d'Architecte. Une EMT a été mise en place dans une entreprise et une autre est prévue

début Janvier. Le problème vient parfois du manque d'expérience.

Comme en Sarthe, le principal problème des entreprises en Mayenne semble être le manque d'information sur "le monde des sourds". Les entreprises ne savent pas comment accueillir une personne sourde dans leur structure. La mise en relation avec les entreprises et les services de formation se fait alors souvent avec des partenaires tels que le SACOM, dont le travail de traduction et de sensibilisation des entreprises est d'une grande utilité.

Cap Emploi

40 rue Albert Einstein

53000 Laval

Chargée de Mission : Mme Marie-Ange Béchu

Tél. 02 43 56 66 63

Fax. 02 43 56 27 91

@ : capemploi53mb@wanadoo.fr

Médiation en langue des signes

Une interprète en LSF est rémunérée par le Conseil Général depuis une dizaine d'années. Elle répond à des demandes variées, dépassant le cadre strict d'une interprétation (démarches juridiques, interprétation en entreprise, médiation, aide à la rédaction de documents, sensibilisation à la surdité etc.) émanant de personnes privées ou d'organismes collectifs.

Mme Catherine Roueil tient une permanence le mardi matin à la Direction de la Solidarité à Laval et un mardi par mois de 15 h à 17 h à Château-Gontier. Elle peut être contactée sur rendez-vous le reste du temps.

Direction de la Solidarité

Service de PMI

Place Mettmann - BP 3888

53030 Laval Cedex 09

Rép./ Fax. 02 43 53 39 45

Centre d'Information sur la Surdité

Le schéma régional élaboré en 2000-2005 préconisait notamment l'ouverture d'un Centre d'Information sur la Surdité. C'est maintenant chose faite avec l'ouverture du CIS des Pays de la Loire en novembre 2001.

Pour autant, beaucoup de préconisations n'ont pu être encore menées à bien, notamment les actions d'information et de sensibilisation concernant la surdité de l'enfant.

Depuis sa création, le CIS des Pays de la Loire s'est fait connaître auprès de tous les organismes concernés par ce problème de la surdité : monde associatif, institutionnel, DDASS, DRASS, Conseils Généraux, Mairies, médecins de PMI, Professionnels de la surdité, CAMSP, CLIC, CDES, SIVA, COTOREP, etc. Cependant, les parents de jeunes enfants sourds ne font pas souvent appel au CIS pour connaître les possibilités de choix éducatifs offertes à leur enfant, et des progrès sont encore à faire pour que les Conseils Généraux et les médecins de PMI utilisent les ressources du CIS afin de connaître les possibilités de prise en charge de l'enfant sourd dans leur département.

CIS des Pays de la Loire

51 rue du Vallon 49000 Angers

Tél. 02 41 48 32 40 / Fax. 02 41 35 06 71

@ : cis.paysdelaloire@unimedia.fr

Site : www.cis-paysdelaloire.org

Mayenne

CSSL 53

Le CSSL 53 propose des activités sportives telles que pétanque, VTT, pêche ou football et organise également des activités de loisir à certaines occasions telles que les fêtes de Noël.

Club sportif des sourds de Laval

CSSL 53

109 avenue Pierre de Coubertin BP 1035
53010 Laval Cedex

Fax. 02 43 04 32 43

Courriel : cssl53@yahoo.fr

ADSM Mayenne
15 quai Gambetta 53000 Laval
Tél/Fax. 02 43 53 91 32

Bibliothèque

Une section est destinée aux personnes sourdes au sein de la bibliothèque municipale de Laval, et regroupe des vidéos sous titrées, des livres et des dictionnaires de LS. Il y a 10 ans, Mme Coudrais a été formée à l'accueil en LSF.

Bibliothèque Municipale
pl. Hercé 53000 Laval
Tél. 02 43 49 47 48
@ : josette.coudrais@mairie-laval.fr

se faisait pour les sourds. Ce service existe depuis mars 2005.

Encore un exemple d'une initiative en faveur d'un handicap qui se trouve être immédiatement bénéfique à bien d'autres secteurs de la société civile...

Info-Fax
15/17 quai Gambetta
53000 Laval
Tél. 02 43 53 18 34
@ : info.fax@wanadoo.fr



Assoc. des Sourds de la Mayenne
23 allée Fernand Pelloutier 53000 Laval - Tél/Fax. 02 43 68 21 96

Sarthe

Langue des signes

L'association SITCOM propose des cours de langue des signes 4 fois par semaine. 10 à 15 personnes sont présentes par session. Le public est quasi exclusivement composé d'entendants : lycéens, étudiants ou professionnels (éducateurs ou enseignants spécialisés, agent d'accueil ANPE etc.)

Association SITCOM
181, avenue Olivier Heuzé - B.P. 21135
72001 Le Mans Cedex 01
Tél. 02 43 81 47 70 / Fax. 02 43 81 07 54
Courriel : asso.sitcom@wanadoo.fr
Site : <http://asso.proxiland.fr/sitcom/>

L'APAJH propose également des cours de LSF dans le département.

APAJH
13 imp. Armand Saffray 72000 Le Mans
Tél. 02 43 24 75 08 - Fax. 02 43 24 75 48

Le dispositif "Signes en Lignes" (voir C.S. n° 12) est opérationnel à la préfecture de la Sarthe le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 13h30 à 15h30.

Préfecture de la Sarthe
place Aristide Briand 72000 Le Mans
Tél. 02 43 39 72 72 / Fax. 02 43 28 24 09
Site : <http://www.sarthe.pref.gouv.fr/>

Cinémas

Les salles de cinéma "Les cinéastes" sont équipées de boucles magnétiques. Les personnes sourdes doivent se signaler à l'accueil et la boucle magnétique est alors activée.

Les Cinéastes pl. des Comtes du Maine
72000 Le Mans

Le cinéma Simone Signoret à Mulsanne propose des films français sous-titrés. Une plaquette d'information sur la programmation accessible est diffusée dans les commerces et boîtes aux lettres des communes environnantes. Ils sont également joignables par téléphone.

Cinéma Simone Signoret
avenue Bonen 72230 Mulsanne
Tél. 02 43 42 20 25

Echo Magazine

Créé en 1908, le premier journal destiné aux sourds aura bientôt 100 ans!

Le journal est né à Poitiers grâce à l'initiative du directeur de l'institution de Larnay, qui accueillait des personnes sourdes et sourdes-aveugles. Auparavant intitulé "L'écho des familles", il avait pour but de faire le lien entre les différentes institutions religieuses qui accueillait des sourds afin de favoriser les échanges entre professionnels, pensionnaires et parents.

Le succès du journal lui a permis de prendre de l'ampleur et de quitter le "giron" des institutions d'origine. Il devient "Echo Magazine" en 1996 et fait désormais parti du patrimoine culturel des sourds.

Le comité de rédaction est composé de personnes sourdes et le tirage est de 3 000 exemplaires. Le journal s'intéresse à tout ce qui concerne la vie quotidienne des sourds : dossiers sur l'accessibilité, l'insertion professionnelle, dossiers médicaux, information sur les colloques et manifestations accessibles etc. Les sujets d'actualité sont traités de manière claire et adaptée au public. Les images et illustrations sont très présentes dans la maquette afin de rendre le journal attractif et compréhensible.



Echo Magazine
(10 N°/an)
12 rue Béranger
72000 Le Mans
T. 02 43 24 84 65 / Fax. 02 43 24 85 83
@ : echo.magazine@libertysurf.fr

Info-Fax

Info-Fax est un service proposé par l'Association des sourds de la Mayenne. Il fut créé en janvier 2000 à l'initiative d'un parent d'enfant sourd, conscient de la difficulté pour les personnes sourdes d'accéder à l'information et du potentiel des nouvelles technologies - à l'époque, le fax était le moyen de communication le moins onéreux et le plus répandu chez les sourds. Bi-hebdomadaire, Info-Fax est aujourd'hui également accessible par courriel.

Le journal a pour but de relayer l'information de manière simple et accessible pour les personnes ayant des difficultés avec l'écrit.

Info-Fax a vu le jour grâce à l'aide du journal Ouest-France qui a formé les futurs salariés à la rédaction et la maquette. Le service compte environ 430 abonnés, mais ce nombre n'étant pas suffisant, Infobox a diversifié ses activités.

De nombreuses associations de lutte contre l'illettrisme se sont en effet intéressées à la formule et ont utilisé la première page d'Info-Fax pour leurs activités, notamment des maisons d'arrêt ou des maisons de retraite. Le Groupement des Animateurs en Gérontologie (GAG) a même demandé à Info-Fax de développer une seconde page d'information spécifique aux personnes âgées, à l'image de ce qui